



## Il était une fois.. ...les Hospices de Beaune

● **Date de naissance** : le 4 août 1443

● **Signe particulier** : à l'intérieur de ce joyau de l'architecture gothique flamboyante a fonctionné un service hospitalier moderne jusqu'en 1971.

Bien que la guerre de Cent ans vienne de s'achever en 1435 par la signature du traité d'Arras, les massacres et les pillages se poursuivent, provoquant misère et famine. Nicolas Rolin, chancelier du Duc de Bourgogne Philippe le Bon, et son épouse Guigone de Salins décident alors de créer un hôpital pour les pauvres. Il accueille son premier patient le 1er janvier 1452.

● **Caractéristique** : l'Hôtel-Dieu n'a jamais cessé de rayonner et a fédéré d'autres établissements à Pommard, Nolay, Meursault et Beaune pour constituer une communauté que l'usage a dès lors baptisé : Hospices de Beaune.

● **À découvrir** :

• **Le musée** : aujourd'hui, l'Hôtel-Dieu, remarquablement préservé depuis sa fondation, est un musée dont la splendeur architecturale illustre les liens étroits qui existaient au XVème siècle entre la Bourgogne et la Flandre.

A ne pas manquer :

- les toits multicolores qui sont devenus un des symboles de la Bourgogne,
- les ors du polyptyque du Jugement dernier, dû au peintre flamand Rogier Van Der Weyden et célèbre dans le monde entier,
- la grande salle des Pôvres, au riche plafond sculpté et peint,
- la chapelle gothique,
- la cuisine avec un tourne-broche actionné par un automate,
- l'apothicairerie avec ses pots à pharmacie,
- une collection de quelques 5 000 objets regroupant lits, coffres, tapisseries, tableaux, sculptures, faïences, étains...

• **Le domaine viticole** : les Hospices, grâce aux dons qui se sont succédés tout au long de leur histoire, sont propriétaires de plus de 60 hectares de vignes situées dans des zones d'appellation prestigieuses, pratiquement toutes en premiers et grands crus. La vente aux enchères de ses vins est un événement annuel incontournable de toute la Bourgogne viticole. Fidèle à l'esprit de son fondateur Nicolas Rolin et de sa femme, les revenus sont affectés à la politique d'investissement des services de soins et du patrimoine.